

EXTRAIT DU REGISTRE
AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2023

OBJET : N° 21

RAPPORTEUR : Monsieur P.A VILLAIN

INTITULÉ : PERSONNEL COMMUNAL. DISPOSITIONS DIVERSES. CREATION D'UN POSTE AU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Conseil Municipal de la Ville de CAMBRAI, régulièrement convoqué le 22 septembre 2023 s'est réuni en Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Cambrai, sous la présidence de Monsieur François-Xavier VILLAIN, Maire.

MEMBRES EN EXERCICE : 39

MEMBRES PRÉSENTS :

M. François-Xavier VILLAIN Maire de CAMBRAI ;
Mme DELEVALLÉE Maire-Adjointe ;
M. F. WIART ; Mme GAILLARD ; M. P.A VILLAIN ;
Mme DROBINOHA ; M. L. WIART ; Mme WIART ; M. SIMÉON Adjoints au Maire ;
M. BAVENCOFFE ; Mme BILBAUT ; Mme POMBAL ; Mme CARDON ;
M. BARTKOWIAK ; Mme CAFÈDE ; M. FLAMEIN ;
M. LAURENT ; M. TRANOY ; Mme BRIQUET ; Mme CHATELAIN ;
M. VAILLANT ; Mme DESMOULIN ; M. MAURICE
Mme BURLET ; M. PHILIPPE ; Mme DESSERY

MEMBRES ABSENTS EXCUSÉS :

Mme LIÉNARD qui a donné procuration à Mme CARDON
Mme LABADENS qui a donné procuration à Mme GAILLARD
Mme DEMONFAUCON qui a donné procuration à M. LE MAIRE
M. DEVILLERS qui a donné procuration à Mme BILBAUT
M. DOBREMETZ qui a donné procuration à Mme DELEVALLÉE
M. SIEGLER qui a donné procuration à M. F. WIART
Mme BERTELOOT qui a donné procuration à M. FLAMEIN
M. MOAMMIN qui a donné procuration à M. P.A VILLAIN
M. LEROUGE qui a donné procuration à Mme BURLET
M. DERASSE qui a donné procuration à M. MAURICE
Mme CHARPENET
M. SIMPERE
Mme SAYDON

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

M. Benoit VAILLANT

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article L313-1 du CGFP, les emplois de chaque collectivité ou établissement mentionné à l'article L. 4 sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. La délibération précise le grade ou, le cas échéant, les grades correspondant à l'emploi créé.

Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

En cette rentrée scolaire, à un nouveau besoin s'est fait ressentir pour les services du temps du midi, il vous est proposé aujourd'hui de bien vouloir supprimer le poste d'Adjoint technique Territorial Principal 2^{ème} classe à 20h00 et de créer un poste d'Adjoint Technique Territorial Principal de 2^{ème} classe à temps non complet 28h00 par semaine au tableau des effectifs pour permettre une prise de fonctions au 1er octobre 2023.

La dépense sera inscrite au chapitre charges du personnel des exercices 2023 et suivants.

Publié le : 13 Octobre 2023 à 14:43

Adopté à l'unanimité

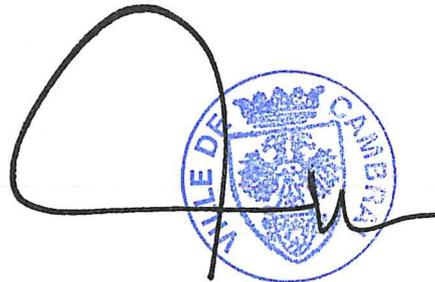
Suivent les signatures
Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance
M. Benoit VAILLANT



A blue circular official stamp of the City of Cambrai is partially obscured by a blue ink signature.

Pour le Maire,
M. Pierre-Antoine VILLAIN
Adjoint au Maire délégué au Personnel



A blue circular official stamp of the City of Cambrai is partially obscured by a black ink signature.